



PROGRAMME DE FORMATION :

Se protéger du risque plomb (encadrants)

Durée : 2 jours (14 heures)

OBJECTIF GENERAL, ETRE CAPABLE DE :

A l'issue de la formation :

- Identifier les risques liés au plomb pour l'entreprise et les salariés

OBJECTIFS SPECIFIQUES,

- Évaluer les risques et concevoir un mode opératoire
- Organiser la prévention : déterminer et mettre en œuvre des actions de prévention des risques
- Identifier et choisir les moyens de protection collective et individuelle en fonction des techniques et modes opératoires choisis
- Comprendre l'intérêt du suivi médical
- En lien avec la politique d'individualisme de nos formations, le formateur/trice validera avec vous le lien entre les objectifs de la formation et votre projet professionnel (cf. entretien téléphonique de positionnement). Un déroulé pédagogique présentera les objectifs opérationnels de chaque jour

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Personnel encadrant travaillant dans le BTP
- Maîtrise de la langue française et avoir plus de 18 ans

CONTENU

- Les généralités : Connaissance du plomb ; l'élément plomb minéral et métal ; histoire définition et utilisation du plomb ; propriétés physico-chimiques ; le plomb dans le BTP
- Les risques pour la santé ; les voies d'entrée dans le corps ; la toxicité du plomb ; effet et maladies ; effets immédiats et différés ; les différentes pathologies ; les différents symptômes
- Plomb et réglementation : Code de Santé publique ; Code du travail (Agents Chimiques Dangereux) ; Code du travail (plomb) ; les principales dates ; diagnostic ; la réglementation ; le constat du risque d'exposition au Plomb (CREP) ; les obligations de l'employeur et les obligations des salariés ; quelles protections ; la gestion des déchets



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, Powerpoint étude de cas (photo – vidéo), échange entre les stagiaires et le formateur
- Exercices sur plateau technique afin de valider la progression individuelle de chaque stagiaire
- QCM

MOYENS D'ÉVALUATION

- Évaluation théorique à partir d'un QCM

INTERVENANTS

- Formateur IPRP (Intervenant en prévention des risques professionnel) ; conseiller en Prévention pendant 25 ans

DEROULEMENT DU STAGE

- Date et lieux (x) : se référer à la convention de formation
- Groupe minimum de 6 personnes et 10 personnes maximum
- Formation exclusivement en présentiel

SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une attestation de fin de formation
- Liste d'émargement remis à l'employeur